



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

services bancaires

Question écrite n° 9390

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie dans quels délais raisonnables la loi portant sur des mesures de réformes économiques et financières dite loi MURCEF, sera appliquée par les établissements bancaires à l'égard des titulaires de 67 millions de comptes et prévoyant notamment la conclusion de conventions institutionnalisant les nouvelles relations entre les banques et les clients.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9390

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 2002, page 5083